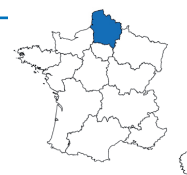


## Etudes et analyses

n°27- Novembre 2018



## La disparition des exploitations agricoles ralentit dans les Hauts-de-France entre 2010 et 2016

Depuis 2010, la diminution du nombre d'exploitations agricoles se poursuit, mais à un rythme plus lent que par le passé. En 2016, on dénombre en Hauts-de-France un peu plus de 26 000 exploitations agricoles. Elles se sont en moyenne agrandies, et se sont tournées vers les grandes cultures cependant que 20% des exploitations laitières ont disparu. Les formes sociétaires sont par ailleurs plus fortement représentées qu'auparavant. Le portrait mérite néanmoins d'être nuancé : les exploitations agricoles restent des entreprises familiales et les exploitations de petite taille, 50 hectares et moins, représentent 40% des exploitations de la région.

### Entre 2010 et 2016, la baisse du nombre des exploitations se poursuit mais à un rythme plus lent

En 2016, un peu plus de 26 000 exploitations agricoles sont en activité dans la région Hauts-de-France. Depuis 2010, année du dernier recensement agricole, la perte s'élève à 4% soit 1 200 exploitations. En 6 ans, la région a perdu près de 4 exploitations par semaine. Néanmoins, la baisse amorcée dès les années 70 se ralentit très nettement : elle s'élève à -0,8% par an entre 2010 et 2016 contre -2,4% par an entre 2000 et 2010. Les Hauts-de-France enregistrent l'une des plus faibles baisses du territoire métropolitain. Les régions du nord de la France, hors Normandie, déjà pourvues en grandes exploitations, sont moins impactées par la diminution des exploitations depuis 2010. Durant la même période, la métropole française perd, quant à elle, 11 % de ses exploitations.

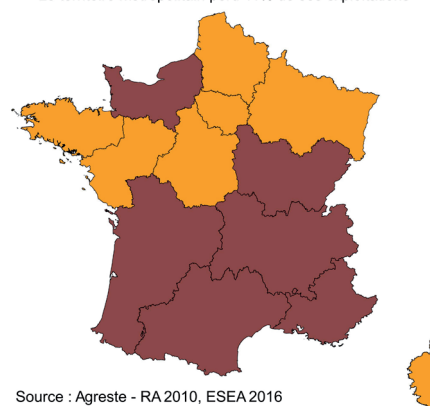
**4 % d'exploitations en moins en 6 ans**

### L'exploitation reste familiale malgré une montée en puissance des formes sociétaires

En 2016, les entreprises individuelles restent majoritaires à 58%. Les formes sociétaires progressent néanmoins de 4% entre 2010 et 2016. L'Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL), société civile spécialement adaptée à l'agriculture, est dominante et concerne trois exploitations sociétaires sur cinq. Cependant, dans les exploitations agricoles en société, 92% des associés ou coexploitants ont un lien de parenté avec le chef d'exploitation ou un autre associé ; dans presque 40% des cas, l'associé ou le coexploitant est

### Les régions du nord perdent moins d'exploitations depuis 2010

■ perte supérieure à 11%   ■ perte inférieure à 11%  
Le territoire métropolitain perd 11% de ses exploitations



Source : Agreste - RA 2010, ESEA 2016  
Données cartographiques : ©IGN - BDCarto®  
Draaf Hauts-de-France/Srise/MR/24.10.2018

le conjoint du chef d'exploitation. L'exploitation agricole des Hauts-de-France reste donc une affaire de famille. Les formes sociétaires présentent souvent l'avantage de protéger les biens propres en les séparant de ceux de l'exploitation, d'optimiser le paiement des charges sociales et des impôts, ou encore de donner un statut au conjoint.

**92 % des sociétés sont familiales**

### La surface moyenne des exploitations augmente, les petites exploitations restent néanmoins bien présentes dans la région

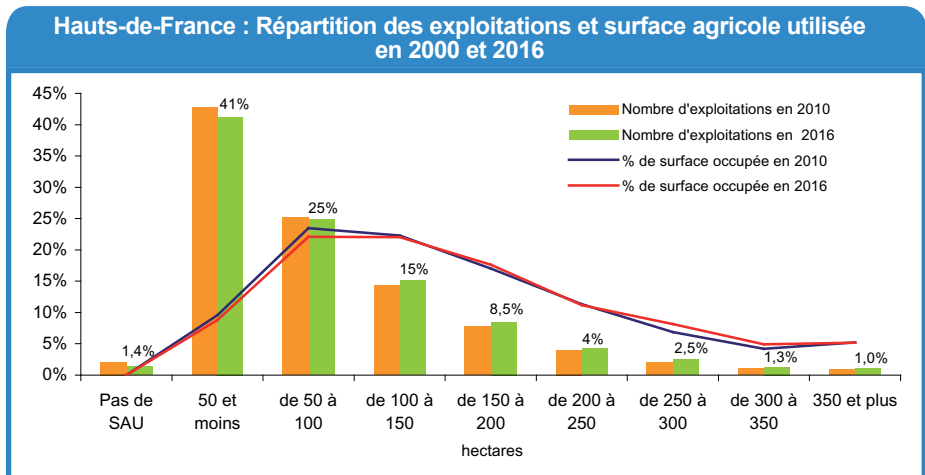
La diminution du nombre des exploitations s'accompagne d'une augmentation de la surface moyenne. Celle-ci gagne un hectare par an entre 2010 et 2016 pour atteindre 85 hectares par exploitation en 2016 (sont exclues les exploitations sans SAU). Les exploitations des Hauts-de-France sont en moyenne 22 hectares plus grandes que celles du territoire métropolitain. La région connaît une nou-

velle répartition de ses exploitations : elle enregistre une baisse de -7% du nombre des exploitations de moins de 100 hectares alors que les exploitations de plus de 250 hectares sont en augmentation de 17%. Ces dernières ne représentent que 5% des exploitations mais presque 20% de la superficie agricole utilisée de la région. Néanmoins, les exploitations de moins de 50 hectares (et ayant de la superficie agricole) représentent encore plus de 40% des exploitations. La médiane (valeur de la surface qui partage les exploitations des Hauts-de-France en deux groupes égaux) s'établit à 66 hectares, ce qui relativise la surface moyenne, tirée vers le haut par la présence de très grandes exploitations dans la région.

**La surface agricole médiane des exploitations des Hauts-de-France s'établit à 66 hectares**

**L'orientation économique «grandes cultures» est la seule orientation en nette progression**

Entre 2010 et 2016, l'orientation économique «grandes cultures» (appréciée à l'aide de la mesure de la production brute standard, en coefficient 2013<sup>1</sup>), comprenant les céréales, oléoprotéagineux, pommes de terre, betteraves et légumes frais de plein champ progresse de 6% et concerne désormais 57% des exploitations agricoles. C'est la seule orientation en progression dans la région. Les grandes cultures pèsent très lourd dans la dimension économique des exploitations. Cette orientation est présente dans toutes les tranches de surfaces, mais plus fortement représentée chez les exploitations de plus de 200 hectares où elles sont 4 sur 5. Sur le territoire métropolitain l'orientation «grandes cultures» ne représente



Source : Recensement agricole 2010 (RA) et Enquête structure des exploitations 2016 (ESEA)

**Note de lecture :** 41 % des exploitations ont 50 hectares et moins en 2016

que 28% des exploitations. L'orientation économique «bovin viande» se stabilise car le report des bovins lait vers les bovins viande compense la baisse du nombre d'exploitations : certains éleveurs laitiers se sont tournés vers la viande, inquiétés des effets de la fin des quotas laitiers, rebutés par l'obligation de mise aux normes ou encore attirés par des horaires plus flexibles.

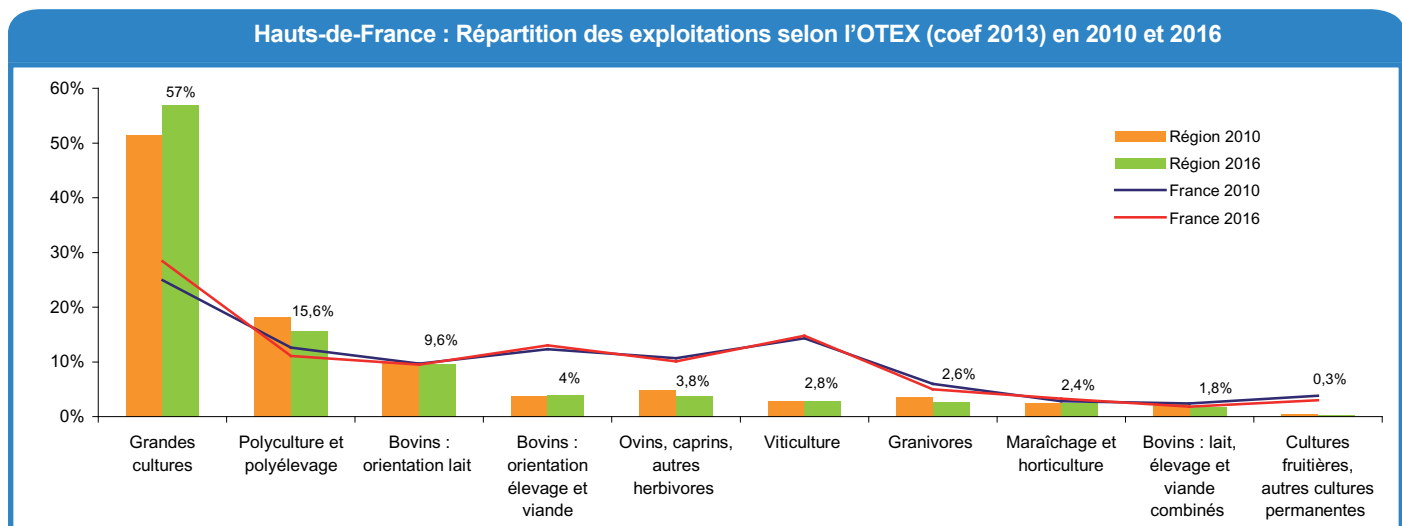
Si on compare la structure de la région à celle du territoire métropolitain, les exploitations à orientations économiques «bovins viande», «ovins et caprins», «cultures fruitières» sont peu représentées dans la région.

**57 % des exploitations ont une orientation grandes cultures**

**Les exploitations se spécialisent, les ateliers s'agrandissent**

Les céréales gagnent du terrain. La surface moyenne en céréales des exploitations en cultivant est de 52 hectares. Elle a

augmenté de 3 hectares en 6 ans. Une exploitation avec céréales sur deux se spécialise en implantant des céréales sur au moins la moitié de sa superficie agricole utilisée. Ces exploitations spécialisées totalisent 67 % de la surface en céréales. C'est 3% de surface en plus qu'en 2010. Les exploitations avec élevage sont en baisse. La combinaison culture et élevage présente l'avantage de disposer d'un amendement organique au sein de l'exploitation ou encore de diversifier les cultures en maintenant les surfaces toujours en herbe. En 2016, 41% des exploitations ont un atelier d'élevage<sup>(a)</sup> contre 44% en 2010. Seules 17% des exploitations avec une orientation économique «grandes cultures» possèdent encore un atelier d'élevage en 2016. Une exploitation sur cinq produit du lait contre une sur quatre il y a 6 ans. La tendance est au regroupement des troupeaux : 20 % des exploitations laitières de la région ont disparu entre 2010 et 2016, alors que le cheptel de la région en vaches laitières reste quasiment au même niveau. Le scénario est identique pour l'élevage porcin :



Source : Recensement agricole 2010 (RA) et Enquête structure des exploitations 2016 (ESEA)

**Note de lecture :** en 2016, 57 % des exploitations des Hauts-de-France ont une orientation économique «grandes cultures»

<sup>1</sup> Voir définition en dernière page du document

1/3 des exploitations porcines a disparu entre 2010 et 2016 alors que le nombre de porcs élevés dans la région est resté le même entre les deux années. Les ateliers de vaches laitières et de porcs voient leur effectif moyen multiplié respectivement par 1,3 et 1,4.

(a) Sont considérées ici, les exploitations agricoles ayant au moins 10 bovins ou 20 ovins ou 20 caprins ou 20 porcins ou encore 100 volailles ou 100 lapines mères

**52 hectares de céréales en moyenne par exploitation céréalière**

**Les exploitations des Hauts-de-France sont de grande dimension économique**

**Hauts-de-France : Répartition des exploitations agricoles selon leur dimension économique**

	2016	Evolution 2010-2016
Petites	19%	-10%
Moyennes	19%	-5%
Grandes	62%	-3%
dont très grandes	31%	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>-5%</b>

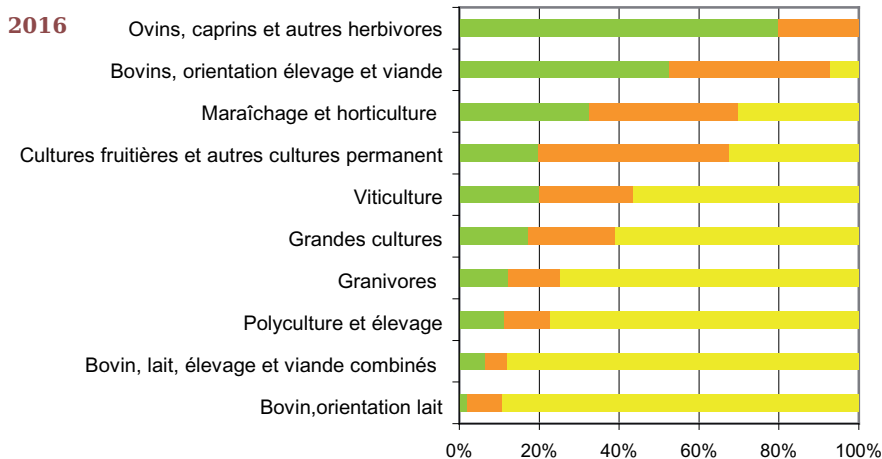
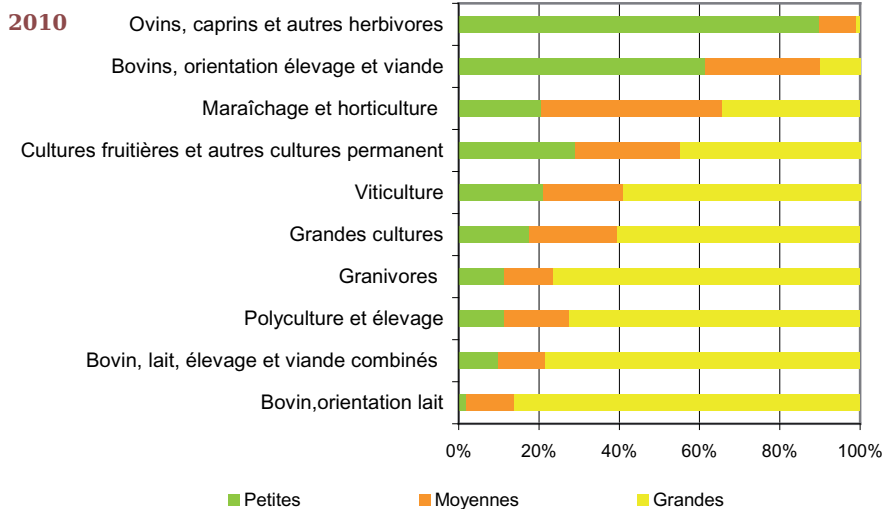
Source : Agreste - RA 2010 et ESEA 2016

En 2016, 62% des exploitations de la région sont de grande dimension économique (> à 100 000 € de PBS<sup>2</sup>) et la moitié d'entre elles sont des exploitations de très grande dimension économique (> à 250 000 €). La production brute standard moyenne (en coef 2013) des exploitations de la région progresse de 7% entre 2010 et 2016. Elle évolue surtout avec l'augmentation des surfaces et des cheptels. Les exploitations des Hauts-de-France ont un potentiel économique plus grand que les exploitations de l'ensemble du territoire métropolitain. La production brute standard moyenne des exploitations de la région est de 207 000 € contre 139 000 € pour la France métropolitaine. Même si les grosses exploitations tirent la moyenne régionale vers le haut, la médiane est à 158 000 €, un peu plus de deux fois supérieure à la médiane des exploitations du territoire métropolitain. Les exploitations d'élevage laitier deviennent majoritairement des exploitations de grande dimension économique, la perte du nombre d'exploitations affectant surtout les petites et moyennes exploitations en bovin lait ou mixte.

<sup>2</sup> Voir définition en dernière page du document

**Une PBS de 158 000 € partage les exploitations agricoles en deux groupes égaux**

**Hauts-de-France : Répartition des exploitations par OTEX et dimension économique en 2010 et 2016**



Source : Recensement agricole 2010 (RA) et Enquête structure des exploitations 2016 (ESEA)

**L'emploi des exploitations agricoles diminue proportionnellement au nombre d'exploitations agricoles**

En 2016, 51 500 personnes travaillent de façon permanente dans les exploitations agricoles des Hauts-de-France. Les chefs d'exploitation et leur famille composent plus des 3/4 de cette main d'œuvre. La part de la population familiale a, par ailleurs, très légèrement progressé en basculant des exploitations individuelles vers des formes sociétaires. Le dernier 1/4 de la main d'œuvre est constitué d'autres actifs permanents, salariés ou non. Depuis 2010, l'emploi permanent s'est recentré sur les chefs d'exploitation, leur famille et les salariés permanents. La part des autres actifs permanents non salariés a très nettement diminué. En valeur absolue, la «ferme Hauts-de-France» a tout de même perdu, entre 2010 et 2016, 8% de ses actifs agricoles soit 2 fois plus d'actifs que d'exploitations agricoles. Elle affiche en 2010 comme en 2016 une moyenne de

2 actifs par exploitation. Le nombre total d'UTA<sup>3</sup> ou d'équivalent temps plein a diminué deux fois moins vite : en 2016 les exploitations agricoles comptabilisent 44 500 UTA, c'est 4 % de moins qu'en 2010. Les exploitations ont d'avantage recours à des prestataires extérieurs pour la réalisation de leurs travaux, essentiellement des établissements d'entreprises agricoles (ETA) et des groupements d'employeurs. Mais leur intervention reste malgré tout marginale. Globalement le nombre d'UTA par exploitation est resté le même pendant ces six dernières années (1,7). La baisse de l'emploi est donc essentiellement une conséquence de la baisse du nombre des exploitations.

<sup>3</sup> Voir définition en dernière page du document

**8 % d'actifs agricoles en moins en 6 ans**

*Isabelle DELEMOTTE - BLAREL*  
DRAAF - Srise

Evolution de l'emploi agricole dans les Hauts-de-France entre 2010 et 2016

	2010		2016		Evolution 2010-2016
<b>En nombre de personnes</b>					
Chefs d'exploitation (a)	27 312	49%	26 093	51%	-4%
Chefs d'exploitation salarié (b)			16	0,03%	
Coexploitants ou associés (c)	6 905	12%	7 799	15%	13%
dont conjoint (d)	2 082	4%	2 736	5%	31%
dont autre parent (e)	4 425	8%	4 460	9%	1%
Main d'œuvre familiale sur les exploitations individuelles (f)	7 548	14%	6 438	12%	-15%
dont conjoint (g)	5 289	9%	3 951	8%	-25%
dont autre parent (h)	2 259	4%	2 487	5%	10%
Total main d'œuvre familiale (d+e+g+h) *	14 055	25%	13 634	26%	-3%
Autre actif permanent (i)	14 078	25%	11 219	22%	-20%
dont salariés permanents	10 629	19%	10 393	20%	-2%
Total de la main d'œuvre permanente (a+b+c+f+i)	55 843	100%	51 565	100%	-8%
<b>Moyenne par exploitation</b>	<b>2,0</b>		<b>2,0</b>		<b>0%</b>
<b>En UTA (équivalent temps plein)</b>					
Main d'œuvre permanente	40 224	87%	38 552	87%	-4%
dont salariés permanents (hors chefs, coexploitants, associés, conjoints et famille salariés*)	8 916	19%	8 798	20%	-1%
Saisonniers	4 926	11%	4 423	10%	-10%
Coopératives d'utilisation de matériel agricole	67	0%	96	0%	43%
Entreprises de travaux agricoles	585	1%	610	1%	4%
Groupements d'employeurs (hors service de remplacement)	247	1%	562	1%	127%
Autres	157	0%	226	1%	44%
Total de la main d'œuvre des exploitations (permanente et saisonnière)	46 206	100%	44 469	100%	-4%
<b>Moyenne par exploitation</b>	<b>1,7</b>		<b>1,7</b>		<b>0%</b>

\* les salariés permanents familiaux (hors chefs, coexploitants, associés et conjoints) des exploitations en sociétés sont exclus de ce calcul : l'Enquête Structure des Exploitations Agricoles ne permet pas de les distinguer.

Source : Recensement agricole 2010 (RA) et Enquête structure des exploitations 2016 (ESEA)

Méthodologie

L'enquête sur la structure des exploitations agricoles (ESEA) permet de suivre les évolutions structurelles de l'agriculture entre deux recensements. Celle de 2016 a été réalisée en 2017 auprès d'un échantillon de 4000 exploitations agricoles des Hauts-de-France. Elle porte sur la campagne 2016. C'est la deuxième de la décennie et la dernière avant le recensement agricole de 2020.

Définitions

**Une exploitation agricole** est définie comme étant une unité économique ayant une activité de production agricole ou de maintien de terres en bonnes conditions agricoles et environnementale. Elle doit atteindre une dimension minimale (1 ha de surface agricole, 20 ares de cultures spécialisées, 1 vache, 6 brebis mères, etc.). Enfin, elle doit avoir une gestion courante indépendante de toute autre unité économique. Une immatriculation au répertoire Sirène ou un identifiant de demande d'aide de la politique agricole commune présume de cette indépendance.

**La SAU ou superficie agricole utilisée** comprend les terres arables, la superficie toujours en herbe (STH) et les cultures permanentes.

**La production brute standard (PBS)** décrit la dimension économique des exploitations. Elle correspond au volume annuel des productions (en terme de surfaces et/ou de têtes de bétail) d'une exploitation valorisées à un prix moyen calculé sur une période de référence de 5 ans. Pour la facilité de l'interprétation, la PBS est exprimée en euros, mais ne correspond pas au chiffre d'affaires des exploitations.

À partir du total des PBS de toutes ses productions végétales et animales, une exploitation agricole est classée dans une classe de dimension économique :

Exploitations : Petites : 0 à 25 000 euros de PBS - Moyennes : 25 000 à 100 000 euros de PBS - grandes : plus de 100 000 euros de PBS  
Les coefficients PBS dits «coefficients 2013» sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2011-2015.

La contribution de chaque culture et cheptel permet de classer l'exploitation agricole **dans une orientation technico-économique (Otex)** selon sa production principale. Une exploitation est spécialisée si une seule production couvre les deux tiers de sa PBS. Dans le cas contraire, l'exploitation est classée dans une catégorie mixte comme «polyculture-polyélevage» ou «bovins-lait, élevage et viande combinés».

**L' Unité de Travail Annuel (UTA)** : unité de mesure de la quantité de travail fournie sur une exploitation par l'ensemble des actifs en équivalent temps plein. Une UTA correspond à 225 jours de travail dans l'année. La conversion du nombre d'actifs en UTA permet de prendre en compte le travail à temps partiel et le travail réalisé par les salariés saisonniers et en prestation.

Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt Hauts-de-France

Service régional de l'information statistique et économique

518, rue Saint-Fuscien - CS 90069 - 80094 Amiens cedex 3 - Tél. 03 22 33 55 50

Courriel : srise.draaf-hauts-de-france@agriculture.gouv.fr



■ Directeur Régional : Luc MAURER

■ Directeur de publication : Grégory BOINEL

■ Rédaction : Isabelle DELEMOTTE - BLAREL

■ Composition : Monique LECUT

■ Cartographie : Maxime ROUSSEL

■ Impression : Srise Hauts-de-France© Agreste 2018

■ ISSN : 2609 - 5505